

expressément pour la conservation, comme les pompes à chaleur et les échanges thermiques, et de nouvelles taxes sur les appareils inefficaces, les automobiles, les climatiseurs de voitures et les véhicules récréatifs motorisés. L'élaboration et la mise en vigueur de pareilles mesures doivent, bien entendu, être compatibles avec l'ensemble des projets fiscaux du gouvernement et doivent, en fin de compte, s'accorder avec les responsabilités plus étendues du ministre des Finances (M. Turner).

Cinquièmement, l'orientation nouvelle des subventions et des investissements gouvernementaux vers des solutions plus efficaces de conservation énergétique comprendra l'étude: des améliorations à apporter aux services des trains de voyageurs et du transport urbain rapide...

Des voix: Bravo!

M. Macdonald (Rosedale): ... et des prêts et des subsides pour l'amélioration de l'efficacité thermique des résidences et des immeubles commerciaux.

Sixièmement, nous étudierons une foule d'autres mesures qui touchent au domaine de la conservation énergétique. Parmi celles-ci, nous mentionnons l'accroissement de l'aide fédérale au transport urbain, l'élaboration de méthodes de détermination des taux de prêts hypothécaires selon les coûts globaux pour la durée des immeubles, y compris les coûts de l'énergie, la restructuration des tarifs de transport afin d'encourager le recyclage et l'efficacité du transport, la reconnaissance de critères explicites de conservation dans les décisions prises au sujet de la politique du transport, l'établissement de normes relatives au rendement énergétique des immeubles, l'évaluation de l'incidence de la publicité et du crédit sur la consommation énergétique, la réduction de l'utilisation des emballages et des articles jetables et l'intervention concrète du gouvernement fédéral afin d'encourager le recyclage.

Septièmement, il y a aussi certaines autres mesures diverses, mais non moins importantes, qui comprennent: la formation, pour les secteurs résidentiels et commerciaux, d'inspecteurs en matière d'énergie qui auraient pour fonctions, entre autres, de s'assurer que les appareils de chauffage reçoivent un excellent service d'entretien, la constitution d'un comité interministériel fédéral qui encouragera la conservation énergétique pour l'industrie, un retour aux contenants consignés pour les boissons, des rencontres avec les dessinateurs, constructeurs et prêteurs en vue d'encourager la construction d'immeubles plus efficaces et l'adoption de mesures pour favoriser la conception d'une «version canadienne» d'automobile qui comporterait des dispositifs de conservation énergétique.

Huitièmement, comme je l'ai déjà fait remarquer, il existe d'importantes mesures que les gouvernements provinciaux et municipaux peuvent prendre et qui comprennent, entre autres, un régime de tarifs de stationnement urbain, la restructuration des tarifs des services publics, l'adoption d'heures variables de travail, la réglementation de l'éclairage extérieur, les taxes d'immatriculation de voiture et les limites de vitesse.

Voilà en résumé, les mesures de conservation que nous proposons et qui méritent d'être étudiées parce qu'elles peuvent avoir une incidence directe sur la consommation énergétique. Ces propositions ne constituent pas un programme tout à fait complet. Ainsi, parmi celles qui sont mentionnées dans le tableau, il y aura des modifications, des additions, et certaines devront sans doute être rejetées. D'autre part, il existe de nombreux domaines, comme le chauffage par îlots et le recyclage amélioré, au sujet desquels on a recueilli beaucoup d'information, mais qui

Conservation de l'énergie

doivent être analysés plus à fond avant qu'on puisse recommander des applications précises ou la mise en œuvre de projets témoins. Dans les deux cas, je sollicite les remarques constructives de tous les Canadiens qui se préoccupent de la conservation de nos précieuses ressources énergétiques et qui auraient d'autres propositions à nous faire à ce sujet.

Enfin, monsieur l'Orateur, qu'en est-il de l'avenir à long terme? Dans les quatre premières étapes du programme de conservation de l'énergie, j'ai traité de mesures et de propositions qui ont uniquement trait à l'élimination du gaspillage et de l'inefficacité; je n'ai pas parlé de mesures ni de propositions qui exerceraient une influence marquée sur les structures de l'économie ou sur nos niveaux de vie actuels.

Nous commençons à penser, et ce n'est pas trop tôt, aux conséquences à plus long terme de l'accroissement continu de toutes les formes de consommation, y compris la consommation d'énergie, et à élaborer pour l'avenir des cheminements vraisemblables qui soient conformes à la situation mondiale dans laquelle nous nous trouverons dans le dernier quart du vingtième siècle. C'est pourquoi, en plus des mesures immédiates que j'ai mentionnées, nous procéderons à l'évaluation de programmes qui comportent des changements structurels plus fondamentaux pour l'économie et la société du Canada. Nous étudierons en détail les rapports qui relient la consommation de l'énergie, la croissance économique, l'emploi, l'environnement et la qualité de vie. Nous établirons et mettrons à l'épreuve des mécanismes qui nous permettront de passer progressivement de notre société actuelle de production et de consommation à une société plus axée sur les services, d'une économie obsédée par la quantité à une économie orientée vers la qualité, d'une société basée sur la concurrence à une société qui insistera sur le partage et la compassion.

M. Nystrom: Socialiste.

M. Macdonald (Rosedale): L'évolution vers une société dite de conservation...

Une voix: Depuis la société juste.

M. Macdonald (Rosedale): ... sera pour nous, en tant que peuple et pays, un immense défi, mais c'est un défi auquel il nous faut faire face. La situation actuelle des ressources au Canada, l'évolution des réalités économiques, les nouvelles relations internationales et nos responsabilités, non seulement envers nos descendants mais envers l'humanité, nous obligent à relever ce défi.

Comme l'a dit le premier ministre (M. Trudeau):

Continuer comme auparavant ce serait en effet liquider à brève échéance l'héritage de la création, ce serait gaspiller follement le seul et unique patrimoine de l'humanité. Nous ne sommes pas en ce moment acculés à la privation, nous sommes astreints au partage. Il n'est pas question de dépouillement; il s'agit de bonne gestion. Pour rester indéfiniment inépuisable, la nature ne pose pas de conditions excessivement dures. Elle exige que nous soyons raisonnables, rien de plus.

Monsieur l'Orateur, je suis gré à la Chambre de m'avoir fourni l'occasion de faire cette déclaration ce soir et je remercie les députés de leur sympathique et bienveillante attention.

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Madame l'Orateur, je dois commencer par dire que le pays a un besoin impérieux d'une société pour la protection des ministres qui lisent des sottises comme celles qui viennent d'être consignées au compte rendu. Je pense que le ministre peut à juste titre dire qu'il vient de passer les 40 minutes les plus longues de sa vie.